M. Maurice Herzog approuve divers projets relatifs à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble

LE MONDE | 03.04.1965 à 00h00 • Mis à jour le 03.04.1965 à 00h00

Grenoble, 2 avril. - Le nouveau maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, vient de passer quarante-huit heures à Paris. Il a participé à une réunion de travail convoquée par M. Maurice Herzog à propos des Jeux olympiques d'hiver de 1968.

Bien qu'aucune communication officielle n'ait été faite, il apparaît qu'un certain nombre de projets ont été approuvés définitivement par le secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. C'est ainsi que le Comité olympique envisage d'installer le stade d'ouverture des Jeux, primitivement prévu à proximité du village olympique de Grenoble, dans la station de Saint-Nizier-du-Moucherotte, où sera également construit le tremplin de 90 mètres. Cette solution nouvelle aurait le mérite de jumeler le stade d'ouverture avec celui qui permettra au public d'assister aux épreuves de saut.

Les projets relatifs à la création d'une patinoire olympique de quinze mille places ainsi que d'un anneau de vitesse ont été également approuvés : ces deux ouvrages seront réalisés dans le parc Paul-Mistral à Grenoble.

En ce qui concerne le centre de presse, on envisage de construire deux immeubles importants dans le quartier Malherbe à Grenoble : l'un pourrait être édifié par l'Electricité de France, qui l'utiliserait, après les Jeux, pour ses bureaux; l'autre serait transformé ensuite en Conservatoire national de musique.

Des conversations entre la municipalité de Grenoble et le comité des Jeux, la Société d'aménagement du département de l'Isère, chargée de la création du village olympique, et un certain nombre d'organismes privés intéressés à ces épreuves auront lieu dans les prochains jours.